

Année Scolaire 2023/2024

Organisation de la rentrée scolaire  
Documentation Mutuelle Saint Christophe  
Contributions familiales

Documentation Pass Région

Consignes été (lectures, travail, .....

**DOCUMENTS A RENDRE IMPERATIVEMENT  
LE JOUR DE LA RENTRÉE  
AU PROFESSEUR RÉFÉRENT**

Droit à l'image  
Convention de scolarisation  
Fiche médicale

*Les documents doivent être signés  
par les 2 parents ayant autorité parentale*

C  
I  
R  
C  
U  
L  
A  
I  
R  
E  
  
D  
E  
  
R  
E  
N  
T  
R  
É  
E



**Chef d'établissement : Monsieur Marc SARRAIL**

- **Directeur adjoint : M. Éric GARDY** - e.gardy@saint-alyre.net
- **Assistante administrative : Mme Lydie MAINIERI** – l.moranges@saint-alyre.net
- **Collaboratrices éducatives :**
  - **classes de 2<sup>ndes</sup>** : Mme Sabine CHABANIER - s.chabanier@saint-alyre.net
  - **classes de 1<sup>ères</sup>** : Mme Mathilde FRESSY - m.fressy@saint-alyre.net
  - **classes de T<sup>ales</sup> et Prépa** : Mme Carole FRAISE - [c.fraise@saint-alyre.net](mailto:c.fraise@saint-alyre.net)

### Organisation de la rentrée scolaire

#### Remise des livres

Jeudi 31 août de 7h30 à 18h30

Le jour de la rentrée pour les internes

#### Rentrée des classes

Classes	Dates	Observations
Prépa 2 <sup>e</sup> année	28, 29 et 30 août 8h-12h et 13h30 -15h30	Stage de pré-rentrée puis cours normaux à partir du 04/09 à 9h
Prépa 1 <sup>ère</sup> année	Lundi 4 septembre 9h	
2 <sup>ndes</sup> - 1 <sup>ères</sup> - T <sup>ales</sup>	Lundi 4 septembre 12h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prévoir pique nique</b></li> <li>• Nouveaux élèves de 2<sup>nd</sup>e : visite d'intégration 16h15 – 17h</li> </ul>

#### Internat

- **Accueil** des internes : Lundi 4 septembre à partir de 8h
- **Rencontre** Parents - Directeur – Responsable internat – Surveillants internat : Vendredi 8 septembre à 17h

#### Informations diverses

- Fin des cours à 16h05 le lundi 4 et le mardi 5 septembre
- Pas de liste de fournitures au lycée
- Trombinoscope et photos de classes les 11, 12 et 13 septembre
- Début des cours d'option : lundi 11 septembre
- **Messe de rentrée** : date à fixer à la rentrée

#### Réunions Parents – Équipes pédagogiques (toutes à 17h30)

2 <sup>ndes</sup>	Jeudi 7 septembre
T <sup>ales</sup>	Lundi 11 septembre
1 <sup>ères</sup>	Jeudi 14 septembre





**L'assurance  
scolaire  
de votre enfant**

**CHERS PARENTS**

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, **vo**tre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

### Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :  
**24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.**



**En tous lieux**, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



**En toutes circonstances** en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché .

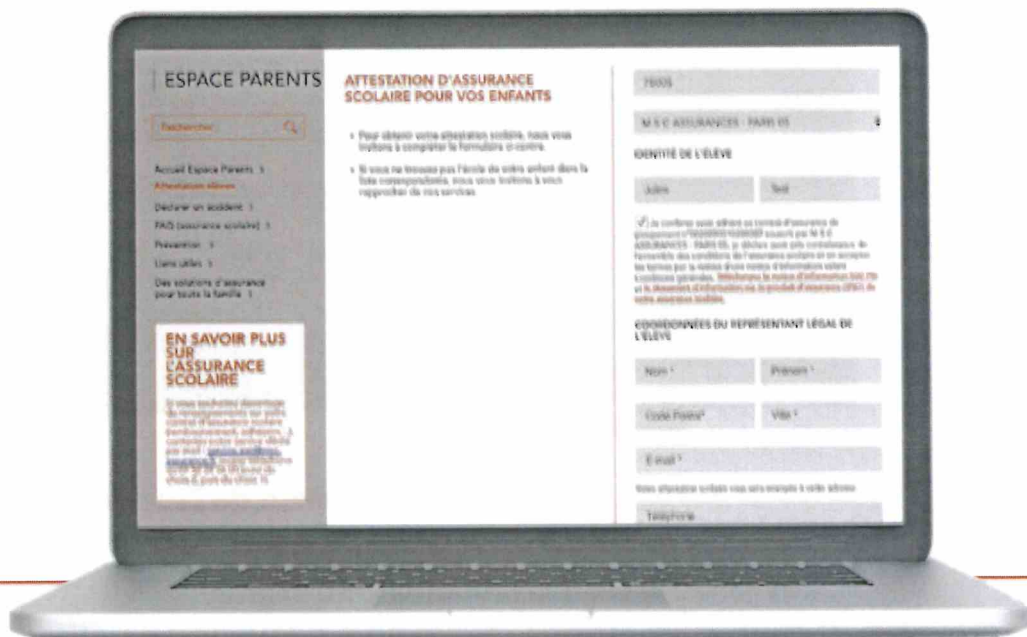
Garanties	Prestations
<b>Invalidité permanente :</b> • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	<b>jusqu'à</b> 45 800 € 65 000 € 99 500 €
<b>Décès</b>	5 000 €
<b>Traitement médical dont forfait hospitalier</b> franchise relative de 7 jours	21 000 €
<b>Frais médicaux prescrits non remboursés</b> par la Sécurité sociale	155 €
<b>Chambre particulière en cas d'hospitalisation -</b> franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
<b>Soins et frais de prothèse :</b> • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
<b>Frais d'optique</b> - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
<b>Frais de transport</b>	305 €
<b>Frais de rapatriement</b>	1 600 €
<b>Frais de recherche et de sauvetage</b>	10 000 €
<b>Accompagnement psychologique</b> après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
<b>Frais de remise à niveau scolaire :</b> cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
<b>Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet :</b> vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
<b>Instruments de musique :</b> bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 :  
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/renree-scolaire-2023-2024>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

# Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

**Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.**

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail :

**[service.asp@msc-assurance.fr](mailto:service.asp@msc-assurance.fr)**

ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

**Mutuelle Saint-Christophe assurances**

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

## LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2023-2024 BTS ET PREPA CPGE

CONTRIBUTIONS FAMILIALES	MONTANTS
BTS	1 747 €
Prepa CPGE	1 268 €
<b>TARIFS DE LA RESTAURATION</b>	
Demi-pension 5 jours	1 050 €
Demi-pension 4 jours	846 €
Demi-pension 3 jours	656 €
Demi-pension 2 jours	437 €
Demi-pension 1 jours	219 €
Repas à l'unité hors demi-pension	7,90 €
<b>TARIFS ANNEXES</b>	
<b>Classes CHAM</b>	
Montant annuel	717 €
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge, au Cervantès, au Goethe Institute et HSK1-2-3	
Préparation	123 €
Support	40 €
Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 160 € suivant le niveau
Cotisation annuelle association de parents d'élèves de l'enseignement (APEL)	
	21 €

*L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.  
L'attestation d'assurance est disponible via EcoleDirecte, « Mon espace Famille », « Attestation d'assurance scolaire ».*

### REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 11 septembre 2023.

En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.

### MODALITES DE FACTURATION

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée sur ECOLEDIRECTE en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. Tout mois commencé est dû.

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées aux contributions familiales et aux restitutions de livres et de caution.

Le solde dû est prélevé entre le 10 et 15 juillet, pour les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel. S'il s'agit d'un avoir, vous recevrez un virement en juillet.

Pour les familles qui règlent leur facture par chèque, le solde dû est à payer à réception de la facture.

## MODALITES DE REGLEMENT

### Possibilités de paiements de la facture annuelle :

1. paiement en un seul versement :

A réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

2. paiement en 3 versements : montant de la facture annuelle divisé par 3

1/3 à la rentrée scolaire

1/3 le 1<sup>er</sup> janvier

1/3 le 1<sup>er</sup> avril

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

3. paiement en 10 prélèvements : le 8 de chaque mois

En 10 fois dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. paiement en espèces :

Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.





# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

2023-2024

**PASS**  
Région

MANUELS SCOLAIRES, CULTURE, SPORT, ...

**GUIDE DES AVANTAGES**  
**POUR LES JEUNES**



## QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS RÉGION ?

### Je n'ai pas encore de Pass' Région

» **Je commande ma carte sur l'appli mobile Pass' Région ou en ligne**, en indiquant le nom de mon établissement et ma filière

» **à partir du 6/06/2023 et des que je commande avec certificat de mon établissement pour l'année 2023/2024.**

» **Je dois télécharger une photo** et définir le **code d'utilisation** de ma carte qui me sera demandé par les paramètres lors de l'utilisation de mes avantages.

» **À l'issue de ma commande, je dois activer mon espace bénéficiaire** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu.

» **Si j'ai moins de 15 ans**, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.

» **Si je suis lycéen et mon lycée de secteur est hors région Auvergne-Rhône-Alpes**, je coche la case « J'étudie dans un lycée public hors Auvergne-Rhône-Alpes » et je dois fournir un certificat de scolarité pour l'année 2023/2024.



### J'ai déjà un Pass' Région

» **Mon établissement s'occupe de tout :**

il rappelle mes droits au Pass' Région pour l'année 2023/2024 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte. **Le code d'utilisation de ma carte est incollable** par rapport à l'année dernière.

» **Si je suis lycéen et mon lycée de secteur est hors région**

**Auvergne-Rhône-Alpes**, je me connecte à **mon espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass' Région ou en ligne** pour télécharger mon certificat de scolarité pour l'année 2023/2024.



# DM 0 de Mathématiques

Tout d'abord bienvenue en classe préparatoire! C'est sûr, vous avez fait le bon choix. Dans ce premier document (parmi tant d'autres...), vous trouverez des rappels liés aux calculs mathématiques. Mais pourquoi ceci?

La principale raison est que la calculatrice est INTERDITE aux concours donc elle le sera également pendant vos deux années de préparation.

Pour que tout le monde soit au point pour démarrer cette année, je vous demande de travailler ce document et de me rendre en DM les 20 exercices présents sur la feuille **le jour de la rentrée**.

Vous veillerez à détailler vos calculs sur la copie. La calculatrice ne sert à rien (éventuellement à vérifier vos réponses).

Bon été à tous!  
M. Meyroneinc

# Table des matières

I	Les calculs avec les nombres réels . . . . .	3
I.1	Les fractions . . . . .	3
I.2	Les puissances . . . . .	6
I.3	Racine carrée d'un réel positif . . . . .	8
II	Les équations . . . . .	9
II.1	Équations de degré 1 . . . . .	9
II.2	Équations de degré 2 . . . . .	10
II.3	Méthode de résolution . . . . .	11
II.4	Équations avec quotient . . . . .	12
III	Les inéquations . . . . .	13
III.1	Du premier degré . . . . .	13
III.2	Du second degré . . . . .	14
III.3	Méthode générale . . . . .	15
III.4	Inéquations avec quotient . . . . .	16
IV	Algorithme et Python . . . . .	17

# I Les calculs avec les nombres réels

## I.1 Les fractions

### Propriété (Opérations sur les fractions)

Soient  $a, b, c, d$  des réels tels que  $b \neq 0, c \neq 0$  et  $d \neq 0$ .

- $a = \frac{a}{1}$

- Pour simplifier une fraction, on factorise d'abord par un terme commun au numérateur et au dénominateur  $\frac{c \times a}{c \times b} = \frac{a}{b}$

- Somme de fractions

$$\frac{a}{c} + \frac{b}{c} = \frac{a+b}{c}$$

- Produit de deux fractions

$$\frac{a}{b} \times \frac{c}{d} = \frac{ac}{bd}$$

**✗ Attention !**

$$\frac{c+a}{c+b} \neq \frac{a}{b}$$

### Méthode (Simplification de fractions)

Pour simplifier une fraction, penser à décomposer les deux dénominateurs en produit de facteurs premiers (entiers qui ne sont pas divisibles que par 1 et eux-mêmes).

Il est important pour cela de bien connaître ses tables de multiplication et on en profitera donc pour les réviser !

### Exemple

$$\frac{42}{30} = \frac{2 \times 3 \times 7}{2 \times 3 \times 5} \text{ i.e. } \frac{42}{30} = \frac{7}{5}$$

**Exercice (1)**

Simplifier :

- $\frac{36}{12}$
- $\frac{45}{27}$
- $\frac{24}{320}$
- $\frac{280}{49}$

**Méthode (Dénominateurs communs)**

Pour réduire au même dénominateur deux fractions, on simplifie si possible chacune des fractions puis on pense à décomposer les deux dénominateurs en produit de nombres premiers.

Le dénominateur commun sera composé des nombres premiers apparaissant dans chacun des deux dénominateurs.

**Exemple**

Écrire sous forme d'une fraction irréductible  $\frac{2}{18} - \frac{1}{12}$ .

On pourrait choisir comme dénominateur commun  $18 \times 12$  mais ceci serait difficile à calculer et étant donné que l'on n'a pas de calculatrice... on simplifie tout d'abord les fractions rencontrées.

$$\frac{2}{18} = \frac{1}{9}$$

$$9 = 3^2 \text{ et } 12 = 3 \times 2^2.$$

Le plus petit multiple commun est  $2^2 \times 3^2 = 36$ .

Ainsi,

$$\begin{aligned} \frac{1}{9} - \frac{1}{12} &= \frac{4 \times 1}{4 \times 9} - \frac{1 \times 3}{12 \times 3} \\ &= \frac{4-3}{36} \\ &= \frac{1}{36} \end{aligned}$$

**Pour info**

Sur sa copie, on ne détaille pas ceci. On effectue directement les calculs.

**Exercice (2)**

Simplifier :

- $\frac{7}{6} - \frac{1}{15}$
- $\frac{2}{6} + \frac{1}{15}$
- $\frac{3}{14} - \frac{1}{21}$
- $\frac{2}{18} + \frac{1}{24}$

**Méthode (Quotient de fractions)**

$$\frac{1}{\frac{b}{c}} = \frac{c}{b} \text{ et } \frac{\frac{a}{b}}{\frac{c}{d}} = \frac{a}{b} \times \frac{d}{c}$$

**✍ Pour info**

On retiendra que diviser par une fraction c'est multiplier par son inverse.

**Exemple**

$$\begin{aligned} \frac{\frac{2}{3}}{\frac{7}{9}} &= \frac{2}{9} \times \frac{3}{7} \\ &= \frac{2 \times 3}{9 \times 7} \\ &= \frac{2}{21} \end{aligned}$$

**✗ Attention !**

On pensera à simplifier avant de faire le produit au numérateur et au dénominateur.

**Exercice (3)**

Écrire les nombres suivants sous forme de fractions irréductibles :

- $A = \frac{6}{\frac{35}{3}}$
- $B = \frac{6}{\frac{35}{3}}$
- $C = \frac{6}{\frac{35}{3}}$
- $D = \frac{3 \times \frac{5}{2} - \frac{1}{4}}{\left(\frac{1}{3} - 4\right)^2}$

## I.2 Les puissances

### Définition

Soit  $x \in \mathbb{R}$ ,  $x^n = \underbrace{x \times x \times \dots \times x}_{n \text{ fois}}$  pour  $n \neq 0$  et  $x^0 = 1$ .

### Exemples

$$3^2 = 3 \times 3 \text{ et } x^3 = x \times x \times x.$$

### Propriété (Règles sur les puissances)

Pour tous entiers relatifs  $n$  et  $m$ , et pour tous réels  $x$  et  $y$ ,  $x$  et  $y$  non nuls si besoin, on a :

- $x^{-n} = \frac{1}{x^n}$
- $x^n \times x^m = x^{n+m}$
- $(x^n)^m = x^{nm}$
- $(x \times y)^n = x^n \times y^n$
- $\frac{x^n}{x^m} = x^{n-m}$

### Exemples

- $x^{-2} = \frac{1}{x^2}$
- $x^2 \times x^3 = x^5$
- $\frac{3^2}{3^5} = \frac{1}{3^3}$

### Méthode (Simplification de fractions comportant des puissances)

Il s'agit de décomposer le numérateur et le dénominateur en produit de nombres premiers puis d'utiliser les propriétés sur les puissances.

### Exemple

$$\begin{aligned} \frac{3^4 \times 12}{2^3 \times 3^4} &= \frac{3^4 \times 3 \times 4}{2^3 \times 3^4} \\ &= 3^1 \times 2^{-1} \end{aligned}$$



**Exercice (4)**

Écrire les nombres sous la forme  $3^n \times 2^p$  avec  $n$  et  $p$  deux entiers relatifs.

- $A = (3^2 \times 16^3)^3$
- $B = \frac{3^{-2} \times 27}{(3^2)^3 \times 3^{-1}}$
- $C = \frac{9}{8}$

**Exercice (5)**

Simplifier les expressions suivantes :

- $A = \frac{12^5}{3^4 \times 2^{11}}$
- $B = \frac{18 \times 10^{-4}}{3 \times 10^{-3}}$
- $C = 8 \times (7 \times 5)^5 \times \frac{5^2 \times 7^3}{7^4 \times 5^5} \times (7^{-2})^2$

**Propriété (Les identités remarquables)**

Soient  $a$  et  $b$  deux réels,

$$(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$$

$$(a - b)^2 = a^2 - 2ab + b^2$$

$$(a + b)(a - b) = a^2 - b^2$$

**Exercice (6)**

Développer les expressions suivantes :

- $A = (x^2 + 2x + 1)(x + 3)$
- $B = (3x + 3)^2 - (-6 + x)^2$
- $C = (x - 3)^3$
- $D = (2 + x)^2 + (2 - x)(2 + x)$

**Méthode (Factorisation)**

Pour factoriser une expression, on repère un facteur commun ou une identité remarquable.

### Exemples

$$\begin{aligned} A &= (x^2 - 4x + 1)^2 - (6x^2 - 3x + 1)^2 \text{ on reconnaît } a^2 - b^2 \\ &= (x^2 - 4x + 1 + 6x^2 - 3x + 1)(x^2 - 4x + 1 - 6x^2 + 3x - 1) \\ &= -x(5x + 1)(7x^2 - 7x + 2) \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} B &= (x + 3)(2x^2 - 8) - (x^2 + 4x + 4)(x - 2) \text{ on factorise } 2x^2 - 8 \text{ et } x^2 + 4x + 4 \\ &= 2(x + 3)(x + 2)(x - 2) - (x + 2)^2(x - 2) \text{ on factorise par } (x - 2)(x + 2) \\ &= (x - 2)(x + 2)(2x + 6 - x - 2) \\ &= (x - 2)(x + 2)(x + 4) \end{aligned}$$

### Exercice (7)

Factoriser les expressions suivantes :

- $A = (3x - 1)(4x + x^2) - x(3x - 1)$
- $B = x^2 - 9 + 3(x - 3)$
- $C = (2x - 1)^3 - (2x - 1)$

## I.3 Racine carrée d'un réel positif

### Définition

Soit  $x \in \mathbb{R}^+$ . La racine carrée de  $x$  est le nombre réel positif, noté  $\sqrt{x}$ , dont le carré est égal à  $x$ . Autrement dit, il vérifie  $(\sqrt{x})^2 = x$ .

### Exemples

$$\sqrt{0} = 0, \sqrt{9} = 3, \sqrt{16} = 4.$$

### ⚠ Attention !

$$\begin{aligned} (-4)^2 &= 16 \text{ mais} \\ \sqrt{16} &\neq -4. \end{aligned}$$

### Exercice (8)

Simplifier les expressions suivantes :

- $A = (\sqrt{7} - 3)(\sqrt{7} + 3)$
- $B = (2\sqrt{3} - 5)^2$
- $C = \sqrt{6} \times \sqrt{14} \times \sqrt{7}$

## II Les équations

### Méthode (Résolution d'une équation)

On commence par donner l'ensemble de définition de l'équation, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs de  $x$  pour lesquelles l'équation est bien définie (généralement c'est  $\mathbb{R}$ , sauf quand il y a des racines carrées ou du logarithme ou quand il y a des quotients).

- Lorsqu'on souhaite résoudre une équation du type  $f(x) = g(x)$ , on se ramène généralement à quelque chose de la forme  $h(x) = 0$  (en utilisant les opérations sur les égalités énoncées plus haut), avec  $h(x)$  écrit sous forme d'un produit de facteurs du type  $ax + b$  ou  $ax^2 + bx + c$  ou ...
- Un produit de facteurs valant 0 si et seulement si au moins un des facteurs vaut 0, on est ensuite ramené à résoudre uniquement des équations du type  $ax + b = 0$  ou  $ax^2 + bx + c = 0$  ou ...

### II.1 Équations de degré 1

#### Propriété

L'équation  $ax + b = 0$ , ( $a \neq 0$ ), admet une unique solution  $-\frac{b}{a}$ .

#### Exemple

$$3x + 1 = 0 \iff x = -\frac{1}{3}.$$
$$S = \left\{ -\frac{1}{3} \right\}.$$

#### Exercice (9)

Résoudre l'équation  $-2x + 1 = 0$ .

## II.2 Équations de degré 2

### Propriété (Second degré)

On considère un polynôme du second degré de la forme  $ax^2 + bx + c$  où  $a \neq 0$ .  
On appelle discriminant, noté  $\Delta$ , le réel défini par  $\Delta = b^2 - 4ac$ .

1. Si  $\Delta > 0$ , alors l'équation  $ax^2 + bx + c = 0$  admet deux solutions distinctes :

$$x_1 = \frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a} \text{ et } x_2 = \frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}$$

2. Si  $\Delta = 0$ , alors l'équation  $ax^2 + bx + c = 0$  admet une unique solution :

$$x_0 = \frac{-b}{2a}$$

(on dit que c'est une racine double de  $ax^2 + bx + c$ )

3. Si  $\Delta < 0$ , alors l'équation  $ax^2 + bx + c = 0$  n'admet pas de solution.

### Exemple

Résoudre l'équation  $2x^2 + x - 6 = 0$ .

$a = 2, b = 1$  et  $c = -6$ .

$\Delta = 49 > 0$  donc l'équation admet deux solutions :

$$x_1 = \frac{-1 - 7}{4} \text{ et } x_2 = \frac{-1 + 7}{4}$$

soit  $x_1 = -2$  et  $x_2 = \frac{2}{3}$ .

$$S = \left\{ -2; \frac{2}{3} \right\}.$$

### Exercice (10)

Résoudre l'équation  $x^2 + 5x + 6 = 0$  puis l'équation  $x^2 + x + 1 = 0$  dans  $\mathbb{R}$ .

### Propriété

Soit  $x \in \mathbb{R}$  et  $a \in \mathbb{R}$ .

1. L'équation  $x^2 = a$  a :

- aucune solution si  $a < 0$
- 0 pour solution si  $a = 0$
- deux solutions  $\pm\sqrt{a}$  si  $a > 0$

### Exercice (11)

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les équations  $x^2 + 6 = 0$  et  $x^2 - 3 = 0$ .

## II.3 Méthode de résolution

### Méthode

- Si on a directement des équations de degré un ou deux, on utilise les propriétés précédentes
- Sinon, on regroupe tout dans un même membre, on cherche à factoriser au maximum par des termes communs, pour se ramener à des facteurs de degré un ou deux
- Si aucune factorisation n'est possible, on développe pour voir s'il n'y aurait pas des simplifications qui permettraient de se ramener à des équations de degré un ou deux

### Exemple

Résoudre l'équation (E) :  $3(x+1)(x+3) = (x+3)^2$ .

$$\begin{aligned}(E) &\iff 3(x+1)(x+3) = (x+3)^2 \\ &\iff 3(x+1)(x+3) - (x+3)^2 = 0 \\ &\iff (x+3)(3(x+1) - (x+3)) = 0 \\ &\iff (x+3)2x = 0 \\ &\iff x = -3 \text{ ou } x = 0\end{aligned}$$

$$S = \{-3; 0\}.$$

### ⚠ Attention !

Il est tentant de vouloir diviser chaque membre de l'équation par  $x+3$ . Ceci est faux. On perdrait la solution  $-3$

**Exercice (12)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les équations suivantes :

1.  $2x + 5 = 0$
2.  $3x - 7 = 5(x + 2) + 8$
3.  $x^2 - 5x + 6 = 0$
4.  $x(x - 1) + (x + 4)(x - 1)^2 = 0$

## II.4 Équations avec quotient

**Méthode**

1. On détermine l'ensemble de définition  $D_E$  c'est-à-dire l'ensemble des nombres pour lesquels l'équation existe
2. On résout l'équation en mettant tous les termes de chaque membre sous le même dénominateur

**Exemple**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  l'équation  $\frac{x}{x+2} + \frac{2}{x} = -3$ .

1. L'équation existe ssi  $x + 2 \neq 0$  et  $x \neq 0$  c'est-à-dire  $D_E = \mathbb{R} \setminus \{-2; 0\}$ .
2. Soit  $x \in D_E$ .

$$\begin{aligned} \frac{x}{x+2} + \frac{2}{x} = -3 &\iff \frac{x^2}{x(x+2)} + \frac{2(x+2)}{x(x+2)} + \frac{3x(x+2)}{x(x+2)} = 0 \\ &\iff \frac{4x^2 + 8x + 4}{x(x+2)} = 0 \\ &\iff 4x^2 + 8x + 4 = 0 \\ &\iff x^2 + 2x + 1 = 0 \\ &\iff (x+1)^2 = 0 \\ &\iff x = -1 \end{aligned}$$

$$S = \{-1\}.$$

**↳ Pour info**

Il faut vérifier que le résultat trouvé appartient bien à  $D_E$ !

**Exercice (13)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les équations suivantes :

$$1. \frac{x-4}{x+4} = 0$$

$$2. \frac{x+2}{x+1} + 4 = \frac{5x}{x+2}$$

**III Les inéquations****III.1 Du premier degré****Propriété**

- Si  $a > 0$ , alors  $ax + b > 0 \iff x > -\frac{b}{a}$
- Si  $a < 0$ , alors  $ax + b > 0 \iff x < -\frac{b}{a}$

**✎ Pour info**

Multiplier ou diviser par un nombre strictement négatif change le sens de l'inégalité.

**Exemple**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  l'inéquation  $-3x + 1 \leq 0$ .

$$-3x + 1 \leq 0 \iff x \geq \frac{-1}{-3}$$

$$S = \left[ \frac{1}{3}; +\infty \right[.$$

**Exercice (14)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les inéquations  $2x + 1 > 0$  et  $-6x + 3 < 0$ .

### III.2 Du second degré

#### Propriété (Factorisation)

Considérons le trinôme  $ax^2 + bx + c$ .

1. Si  $\Delta > 0$ , alors  $ax^2 + bx + c = a(x - x_1)(x - x_2)$
2. Si  $\Delta = 0$ , alors  $ax^2 + bx + c = a(x - x_0)^2$
3. Si  $\Delta < 0$ , alors le trinôme n'est pas factorisable dans  $\mathbb{R}$

et on en déduit

1. Si  $\Delta > 0$ , alors  $ax^2 + bx + c$  est du signe de  $a$  sauf entre les racines
2. Si  $\Delta = 0$ , alors  $ax^2 + bx + c$  est du signe de  $a$  et nulle en  $x_0$
3. Si  $\Delta < 0$ , alors  $ax^2 + bx + c$  est du signe de  $a$

#### Exemple

Étudions le signe de  $2x^2 - 5x + 3$ .

On calcule le discriminant  $\Delta$ .

$\Delta = 1 > 0$  donc le polynôme admet deux racines :

$$x_1 = \frac{5-1}{2 \times 2} \text{ et } x_2 = \frac{5+1}{2 \times 2}$$

soit  $x_1 = 1$  et  $x_2 = \frac{3}{2}$ .

La propriété ci-dessus permet ainsi de donner le signe du polynôme que l'on résume dans le tableau de signes ci-dessous.

$x$	$-\infty$		1		$\frac{3}{2}$		$+\infty$
$2x^2 - 5x + 3$		+	0	-	0	+	

#### Exercice (15)

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  l'inéquation  $-x^2 + x + 1 \leq 0$ .

#### Propriété

Soit  $a \geq 0$ .

- $x^2 \leq a \iff -\sqrt{a} \leq x \leq \sqrt{a}$
- $x^2 \geq a \iff x \geq \sqrt{a} \text{ ou } x \leq -\sqrt{a}$



**Exemple**

Résoudre l'inéquation  $x^2 \geq 3$ .  
 $S = ]-\infty; -\sqrt{3}] \cup [\sqrt{3}; +\infty[.$

**Exercice (16)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les inéquations suivantes :

- $x^2 < -2$
- $x^2 - 8 > 0$

### III.3 Méthode générale

**Méthode**

On essaie dans la majorité des cas de se ramener à une inéquation où l'un des membres est nul.

On utilise ensuite nos connaissances sur le premier et le second degré et on factorise si nécessaire l'expression pour les utiliser.

**Exemple**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$   $(2x - 1)(x^2 + 5) \leq 3(2x - 1)^2$ .

$$\begin{aligned} (2x - 1)(x^2 + 5) \leq 3(2x - 1)^2 &\iff (2x - 1)(x^2 + 5) - 3(2x - 1)^2 \leq 0 \\ &\iff (2x - 1)(x^2 + 5 - 6x + 3) \leq 0 \\ &\iff (2x - 1)(x^2 - 6x + 8) \leq 0 \end{aligned}$$

On étudie séparément le signe des deux facteurs.

$$2x - 1 = 0 \iff x = \frac{1}{2} \text{ et } 2x - 1 > 0 \iff x > \frac{1}{2}$$

En étudiant le discriminant de  $x^2 - 6x + 8$ , on trouve  $\Delta = 4 > 0$  et par suite deux racines  $x_1 = 4$  et  $x_2 = 2$ .

On réalise à présent un tableau de signes en nommant  $P(x) = (2x - 1)(x^2 - 6x + 8)$  :

$x$	$-\infty$	$1/2$	$2$	$4$	$+\infty$		
$2x - 1$	-	0	+	+	+		
$x^2 - 6x + 8$	+	+	0	-	0	+	
$P(x)$	-	0	+	0	-	0	+

$$S = ]-\infty; 1/2] \cup [2; 4].$$

**Exercice (17)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les inéquations suivantes :

- $(2x + 1)(x + 7)(x - 3) \geq 0$
- $2x(x + 1)^2 < (1 - 3x)(x + 1)^2$

**III.4 Inéquations avec quotient****Méthode**

- Comme pour les équations avec quotient, on commence par chercher l'ensemble de définition de l'inéquation.
- On résout l'inéquation en mettant tous les termes de chaque membre sous le même dénominateur et on les regroupe dans le même membre

**Exemple**

Résoudre l'inéquation  $\frac{x}{x+2} + \frac{2}{x} < -3$ .

- Cette inéquation existe ssi  $x + 2 \neq 0$  et  $x \neq 0$ .

$$D_I = \mathbb{R} \setminus \{-2; 0\}.$$

- Soit  $x \in D_I$ .

$$\begin{aligned} \frac{x}{x+2} + \frac{2}{x} < -3 &\iff \frac{x}{x+2} + \frac{2}{x} + 3 < 0 \\ &\iff \frac{x^2}{x+2} + \frac{2(x+2)}{x(x+2)} + \frac{3x(x+2)}{x(x+2)} < 0 \\ &\iff \frac{4x^2 + 8x + 4}{x(x+2)} < 0 \\ &\iff \frac{4(x+1)^2}{x(x+2)} < 0 \end{aligned}$$

En réalisant un tableau de signes, on en déduit que  $S = ]-2; -1[ \cup ]-1; 0[$ .

**Exercice (18)**

Résoudre dans  $\mathbb{R}$  les inéquations suivantes :

1.  $\frac{x-4}{x+4} > 0$
2.  $\frac{x+2}{x+1} + 4 \leq \frac{5x}{x+2}$

## IV Algorithmes et Python

Tout au long de l'année, nous allons utiliser le langage de programmation Python. Voici deux petits exercices en guise d'initiation.

**Exercice (19)**

On considère la fonction  $f$  définie par  $f(x) = 2x + 3$ .  
Compléter l'algorithme suivant pour qu'il affiche  $f(2)$ .

```

1 def f(x):
2     return ...
3 print(...)
```

**Exercice (20)**

On considère l'algorithme suivant :

```
1 def seuil(a):
2     from numpy import exp
3     u=1
4     n=0
5     while u<a :
6         u=exp(u)/u
7         n=n+1
8     return n
```

1. Que signifie la commande "while" ?
2. Ce programme permet de déterminer la valeur du plus petit entier  $n$  tel que  $u_n \geq a$  où  $u$  est une suite récurrente définie dans le programme.  
Compléter :  $u_0 = \dots$  et pour tout  $n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = \dots$

## **Entrée en classe prépa ECG : allemand**

### Recommandations pour une bonne préparation aux concours

---

Les niveaux de compétences ciblés au terme des 2 années de classes préparatoires sont de B2 vers C1 pour la **LVA**, notamment dans les compétences de réception, et B1 vers B2 (voire C1) pour la **LVB**.

#### Importance de la langue en prépa ECG

La réussite en langue est le résultat d'un travail de longue haleine qui nécessite rigueur et détermination.

L'exercice de la **traduction** est un outil essentiel à l'apprentissage de la langue. On peut préconiser un entraînement à la traduction de textes variés, d'extraits journalistiques ou littéraires, le thème grammatical étant également un très bon exercice. Le but clairement exprimé est de permettre aux étudiants une communication fluide lorsqu'ils seront amenés à effectuer des stages ou à étudier à l'étranger.

Il faut être capable de s'exprimer dans une langue correcte grammaticalement. Connaître ses **conjugaisons** et posséder un **vocabulaire** varié sont donc des atouts indispensables pour s'exprimer de façon fluide.

#### Les enjeux du monde contemporain comme fil directeur

Il s'agit d'offrir à l'étudiant des connaissances civilisationnelles qu'il pourra mobiliser au cours de sa carrière, de leur donner du sens, et de construire une compréhension d'un monde aujourd'hui global, incluant une multitude de diversités, afin que l'étudiant puisse nouer des liens avec ses futurs partenaires commerciaux étrangers.

Un **suivi de l'actualité** des pays germanophones est donc nécessaire, si possible en langue étrangère (ex. : *Deutsche Welle*). En effet, le vocabulaire utilisé dans les articles que vous lirez tout au long de l'année vous sera familier. Vous serez donc plus à même de comprendre le contexte d'un article le jour du concours. Vous pourrez également réinvestir ce que vous avez lu dans la presse en tant qu'exemple dans votre essai, ou cela peut simplement aider à mieux cerner les enjeux de la question posée.

Il existe pour l'allemand de nombreux ouvrages de préparation aux concours en grammaire, version, thème et civilisation.

Pour la traduction, privilégiez bien évidemment les ouvrages possédant des propositions de traduction !

Un dernier conseil : fournissez un **travail méthodique et régulier** !  
C'est la garantie d'une réussite au bout des deux années...



# ECONOMIE SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DES SOCIETES CONTEMPORAINES (E.S.H)

## PRESENTATION

L'E.S.H s'inscrit dans la lignée de la spécialité Sciences Economiques de Terminale mais la matière est beaucoup plus ouverte sur l'histoire (depuis la 1<sup>ère</sup> Révolution Industrielle jusqu'à la crise actuelle). De plus, elle intègre davantage les théories et les modèles économiques. Enfin, certaines parties du programme portent sur des questions sociologiques.

Cependant, un élève qui n'aurait pas suivi la spécialité Sciences Economiques en Terminale peut très bien appréhender l'E.S.H car le premier module reprend toutes les bases de l'économie et de la sociologie.

Nouvelle matière, l'E.S.H confronte l'analyse économique et sociologique à la réalité historique et, à l'inverse, l'analyse historique à la réalité économique et sociale. L'enseignement de l'E.S.H prépare à une épreuve très sélective des concours d'entrée aux écoles de commerce avec un coefficient 7 ou 8. Cette dernière porte sur une composition exigeant la construction d'une argumentation solide alimentée de théories et illustrée par des exemples historiques ou par des références à l'actualité économique et sociale. Au-delà du concours, l'E.S.H a un objectif plus large : il s'agit d'une véritable formation de culture générale de l'histoire économique et sociale mais aussi d'une ouverture d'esprit indispensable aux futurs cadres et managers.

## CONSEILS

Le programme est long et il nécessite un investissement quotidien (relecture des notes, consultation du manuel d'E.S.H). Un travail sur fiches de synthèse et d'apprentissage est indispensable chaque semaine. Au cours de l'année, des lectures et des fiches de lectures seront intégrées au cours.

Dans l'optique du concours (directement pour l'écrit, indirectement pour la culture générale aux oraux), il faut vous habituer à suivre l'actualité économique au quotidien. Il convient de lire la presse générale (les sites internet *lemonde.fr*, *latribune.fr*, *lesechos.fr*, *lefigaro.fr* proposent des articles clairs et précis) et spécialisée (en particulier *Alternatives Economiques* qui présente des dossiers du programme et des résumés d'ouvrages récents). Vous devrez être particulièrement attentif sur les thèmes d'actualité de votre programme (ex : crise, dette, politiques économiques, évolution du marché boursier, pays du Sud) et sur des questions transversales (ex : articles sur des entreprises).

## PROGRAMME

Le programme est structuré en quatre modules semestriels. En première année, le premier module présente les bases et les méthodes essentielles de l'économie et de la sociologie tout en introduisant une dimension historique. Le deuxième module traite de la croissance et du développement depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

### Module 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

- 1.1 Les fondements de l'économie
- 1.2 Le comportement des agents et le fonctionnement du marché
- 1.3 Les fondements de la sociologie

### Module 2. Croissance et développement

- 2.1 La croissance et le développement depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle
- 2.2 Les transformations des structures économiques, sociales et démographiques depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle
- 2.3 Entreprise et organisations

En deuxième année, deux autres modules sont étudiés dans une approche plus thématique (ex : chômage, inflation, U.E). **Les concours portent sur le programme des deux années** (soit 4 modules !!!) avec des sujets portant sur plusieurs chapitres de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année.

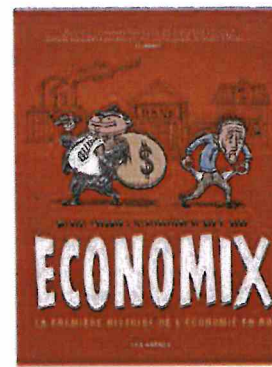
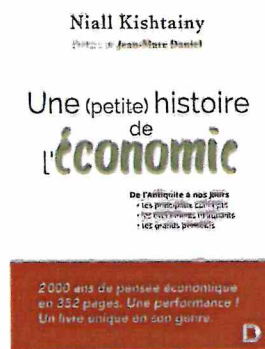
Durant les deux années à Saint-Alyre, deux enseignants interviennent en E.S.H. L'enseignant principal (historien de formation) assure 6h du programme alors qu'un deuxième enseignant d'économie prend en charge 2h du programme en intégrant les dimensions macro-économique et micro-économique.

## BIBLIOGRAPHIE

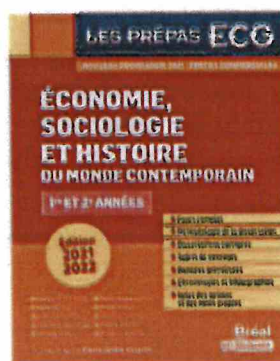
**Pendant les vacances, une première approche de la matière doit être faite par la lecture de l'ouvrage de Niall Kishtainy, *Une (petite) histoire de l'économie*, 2019.**

Ce livre résume les grands courants de la pensée économique qui seront étudiés dès la rentrée, et fera partie intégrante du cours du début d'année.

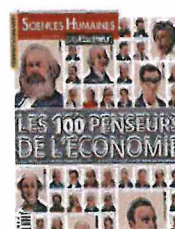
De manière plus ludique, la BD de Michael Goodwin, *Economix*, 2013 offre une vue de l'ensemble du programme des deux ans en croisant faits historiques et pensée économique.



**En complément des cours, la lecture progressive d'un manuel général d'ESH est conseillée, comme celui dirigé par Pierre-André Corpron, *ESH 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années*, 2021**



Pour une première approche des théories économiques, il est également possible de lire le petit ouvrage de Michel Musolino, *Les Grandes Théories économiques pour les nuls*, 2020 (petit format). La revue Sciences Humaines, *Les 100 penseurs de l'économie*, hors-série 3, mars 2019, permet d'appréhender les grandes figures de la pensée économique.





# ESPAGNOL

## 1ère année classe préparatoire.

Voici quelques conseils pour vous permettre d'aborder l'année avec un peu de confort.

- Renforcez votre vocabulaire en lisant l'actualité très régulièrement avec Vocabulaire par exemple. (Les mots difficiles sont traduits ce qui fait gagner du temps). **Le vocabulaire de base doit être acquis.**
- Révisez les bases grammaticales en utilisant un ouvrage du type *l'Espagnol de A à Z*. **Il est indispensable de savoir les conjugaisons et la numération.**
- Vous pouvez prendre part à des groupes de conversation sur [http : //www.polyglot-learn-language.com](http://www.polyglot-learn-language.com) par exemple.

Pour résumer, vous devez varier les supports afin d'améliorer vos connaissances lexicales, grammaticales et culturelles.

## 2ème année PREPA.

- Revoyez les méthodes de synthèse et de commentaire de texte.
- Revoyez le vocabulaire et les traductions déjà travaillés.
- Ecoutez la radio, visionnez des films et tout document sonore dont vous disposez.
- Lisez la presse. El País, El ABC, El Mundo, Cambio 1

# ANGLAIS

En ce qui concerne les prépa 1ère année il est indispensable de garder un lien avec l'anglais pendant les 2 mois d'été. Il est utile de lire la presse quelle qu'elle soit (internet est une source riche d'articles en tout genre), d'écouter de l'anglais (BBC par exemple ..., regarder des documentaires, séries ....). Tout ce travail en amont s'avèrera bénéfique pour aborder la classe prépa.



## Prépa 2<sup>ème</sup> année

Travail préparatoire à l'étude du thème de culture générale : La violence.

C. Malfreyt- S. Miton

### LITTERATURE :

Vous lirez les œuvres intégrales suivantes (éditions de votre choix) .

*Zola , La bête humaine*

*Kafka, Le procès*

*Annie Ernaux, La place*

*Camus , Les Justes*

*Primo Levi, Si c'est un homme*

Pour chacune, vous vous demanderez :

- Quelles formes de violence sont à l'œuvre ?
- Qui est touché par cette violence ?
- D'où émane-t-elle ?

Vous indiquerez par des marque-pages trois passages qui selon vous sont représentatifs de la violence à l'œuvre dans le texte que vous avez lu.

### PHILOSOPHIE :

Plusieurs axes de réflexion

### NATURE DE LA VIOLENCE

A- Hannah Arendt, La Vie de l'Esprit :

« La violence est toujours question de pouvoir, soit en acte, soit en puissance ; sa manifestation la plus évidente est de produire une destruction ou une lésion, et pourtant la violence est encore plus foncièrement négative en ce qu'elle est l'absence d'un acte spécifique. La violence est peut-être plus apparente dans la sphère physique, mais elle n'est pas moins présente dans la sphère mentale, où elle prend la forme de l'oppression et de l'injustice »

B- Walter Benjamin Critique de la violence

« Toute violence est, de manière fondamentale, destructrice et oppressive. Même la violence qui prétend servir une cause juste et noble est condamnable, car elle engendre toujours des effets pervers et imprévisibles. La violence peut sembler réussir à un moment donné, mais elle est toujours illusoire et ne peut jamais produire un changement réel et durable.

La violence est souvent utilisée comme moyen de renverser une autorité illégitime ou oppressive, mais elle ne fait que remplacer une forme de violence par une autre. La violence ne peut pas être considérée comme un moyen acceptable de résoudre les conflits, car elle ne fait que créer davantage de violence.

La violence peut également avoir des conséquences imprévisibles et négatives. Elle peut conduire à des réactions violentes en retour, à la formation d'un nouvel ordre oppressif, ou à la création d'un cycle sans fin de violence. La violence peut aussi conduire à des pertes inutiles de vies humaines et à la destruction de biens.

Cependant, dans certaines situations, la violence peut sembler nécessaire pour se défendre contre une violence existante ou imminente. Dans ces cas, la violence doit être examinée de manière critique et utilisée avec prudence. Il est important de considérer les effets pervers de la violence et de chercher des alternatives non-violentes pour résoudre les conflits.

En fin de compte, la violence est un phénomène complexe qui doit être examiné de manière critique. Les véritables changements sociaux peuvent être réalisés par des moyens pacifiques, en encourageant les gens à réfléchir à leurs actions et à travailler ensemble pour créer un avenir meilleur. Il est important de se rappeler que la violence ne peut jamais produire un changement durable et réel, et que la non-violence est la seule voie viable vers une véritable paix et une justice sociale. »

C- Violence symbolique

Nietzsche, APZ

« Je vous enseigne la violence, mes amis ! Non pas que vous deviez la commettre, mais que vous deviez la repousser. Elle est l'ennemie de tout ce qui est créatif. Pas la violence des meurtriers et des tyrans, mais la violence des grands esprits qui brisent les chaînes de l'oppression pour atteindre des hauteurs inconnues.

La violence de la pensée, de la créativité, de la passion et de l'amour. La violence qui brise les conventions

et les normes pour atteindre la vérité et la beauté. La violence qui nous pousse à dépasser nos limites et à explorer de nouveaux horizons.

La violence est souvent associée à la destruction et à la mort, mais elle peut aussi être un moyen de création et de vie. C'est cette violence que je vous enseigne, mes amis, celle qui vous permettra de devenir des êtres libres et créatifs, capables de transcender les limites de la vie ordinaire. »

## II VIOLENCE ET NATURE

A- Platon, Gorgias, 483b-484a

« Certes, ce sont les faibles, la masse des gens, qui établissent les lois, j'en suis sûr. C'est donc en fonction d'eux-mêmes et de leur intérêt personnel que les faibles font les lois, qu'ils attribuent des louanges, qu'ils répartissent des blâmes. Ils veulent faire peur aux hommes plus forts qu'eux et qui peuvent leur être supérieurs. C'est pour empêcher que ces hommes ne leur soient supérieurs qu'ils disent qu'il est vilain, qu'il est injuste, d'avoir plus que les autres et que l'injustice consiste justement à vouloir avoir plus. Car, ce qui plaît aux faibles, c'est d'avoir l'air d'être égaux à de tels hommes, alors qu'ils leur sont inférieurs.

Et quand on dit qu'il est injuste, qu'il est vilain, de vouloir avoir plus que la plupart des gens, on s'exprime en se référant à la loi. Or, au contraire, il est évident, selon moi, que la justice consiste en ce que le meilleur ait plus que le moins bon et le plus fort plus que le moins fort. Partout il en est ainsi, c'est ce que la nature enseigne, chez toutes les espèces animales, chez toutes les races humaines et dans toutes les cités!

Si le plus fort domine le moins fort et s'il est supérieur à lui, c'est là le signe que c'est juste. De quelle justice Xerxès s'est-il servi lorsqu'avec son armée il attaqua la Grèce (1), ou son père quand il fit la guerre aux Scythes ? Et encore, ce sont là deux cas parmi des milliers d'autres à citer ! Eh bien, Xerxès et son père ont agi, j'en suis sûr, conformément à la nature du droit - c'est-à-dire conformément à la loi, oui, par Zeus, à la loi de la nature -, mais ils n'ont certainement pas agi en respectant la loi que nous établissons, nous !

Chez nous, les êtres les meilleurs et les plus forts, nous commençons à les façonner, dès leur plus jeune âge, comme on fait pour dompter les lions ; avec nos formules magiques et nos tours de passe-passe, nous en faisons des esclaves, en leur répétant qu'il faut être égal aux autres et que l'égalité est ce qui est beau et juste. Mais, j'en suis sûr, s'il arrivait qu'un homme eût la nature qu'il faut pour secouer tout ce fatras, le réduire en miettes et s'en délivrer, si cet homme pouvait fouler aux pieds nos grimoires, nos tours de magie, nos enchantements, et aussi toutes nos lois qui sont contraires à la nature - si cet homme, qui était un esclave, se redressait et nous apparaissait comme un maître, alors, à ce moment-là, le droit de la nature brillerait de tout son éclat. »,

B- Nietzsche, Par-delà le bien et le mal

« Qu'est-ce qui est noble ?

S'abstenir réciproquement de s'offenser, d'user de violence, de s'exploiter, considérer la volonté d'autrui comme l'égal de la sienne : cela peut, en un sens grossier, devenir entre individus une règle de bonne conduite quand les conditions nécessaires se trouvent réunies (c'est-à-dire quand leurs forces et leurs critères sont effectivement analogues, et qu'ils sont apparentés à l'intérieur

d'un même corps social). Mais si l'on voulait étendre ce principe et aller jusqu'à en faire le principe fondamental de la société, il révélerait aussitôt ce qu'il est : est »la négation de la vie, un principe de décomposition et de décadence est »la négation de la vie

#### C- Freud, Malaise dans la civilisation

Il faut ici aller au fond des choses et se défendre de toute faiblesse sentimentale : vivre c'est essentiellement dépouiller, blesser, subjuguier l'étranger et le faible, l'opprimer, lui imposer durement nos propres formes, l'incorporer et au moins, au mieux, l'exploiter – mais pourquoi toujours employer ces mots auxquels s'attache de tout temps une intention calomnieuse ? Même ce corps à l'intérieur duquel, comme nous venons de le supposer, les individus se traitent en égaux, – c'est le cas dans toute saine aristocratie,—doit, s'il est vivant et non moribond, faire contre d'autres corps tout ce dont les individus qui le composent s'abstiennent à l'égard l'un de l'autre : il lui faudra être la volonté de puissance incarnée, il voudra grandir, occuper de plus en plus d'espace, accaparer, devenir prépondérant, non pas en vertu d'une moralité ou d'une immoralité quelconque, mais tout simplement parce qu'il vit et parce que la vie est volonté de puissance. Mais sur aucun chapitre la commune conscience des Européens n'est plus rebelle à se laisser convaincre : partout à l'heure actuelle on rêve avec enthousiasme, et même en leur prêtant un déguisement scientifique, d'états futurs de la société d'où aura disparu tout « caractère d'exploitation » : cela sonne à mes oreilles comme si on promettait d'inventer une vie qui s'abstiendrait de toute fonction organique. L'« exploitation » n'est pas le fait d'une société corrompue ou imparfaite et primitive, elle est inhérente à la nature même de la vie ; elle est sa fonction organique fondamentale, une conséquence de la volonté de puissance proprement dite, qui est tout bonnement la volonté de vivre. Et si cette théorie semble nouvelle, la réalité, elle, est le fait primordial de toute l'histoire ; ayons donc enfin l'honnêteté de le reconnaître ! »

#### D- Freud, Malaise dans la civilisation

« L'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être au contraire qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. Pour lui, par conséquent, le prochain n'est pas seulement un auxiliaire et un objet sexuel possibles, mais aussi un objet de tentation. L'homme est en effet tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer. Homo homini lupus : qui aurait le courage, en face de tous les enseignements de la vie et de l'histoire, de s'inscrire en faux contre cet adage ? Cette tendance à l'agression, que nous pouvons déceler en nous-mêmes et dont nous supposons à bon droit l'existence chez autrui, constitue le facteur principal de perturbation dans nos rapports avec notre prochain ; c'est elle qui impose à la civilisation tant d'efforts. Par suite de cette hostilité primaire qui dresse les hommes les uns contre les autres, la société civilisée est constamment menacée de ruine. »

### III VIOLENCE et CULTURE

#### A- Freud L'Aggressivité en psychanalyse (1948) :

« THÈSE I - L'agressivité se manifeste dans une expérience qui est subjective par sa constitution même

THÈSE II - L'agressivité, dans l'expérience, nous est donnée comme intention d'agression et comme image de dislocation corporelle, et c'est sous de tels modes qu'elle se démontre efficiente.

THÈSE III - Les ressorts d'agressivité décident des raisons qui motivent la technique de l'analyse.

THÈSE IV - L'agressivité est la tendance corrélatrice d'un mode d'identification que nous appelons narcissique et qui détermine la structure formelle du moi de l'homme et du registre d'entités, caractéristique de son monde. »

**Hegel, La Phénoménologie de l'Esprit**

« Le maître se rapporte médiatement à la chose par l'intermédiaire de l'esclave ; l'esclave, comme conscience de soi en général, se comporte négativement à l'égard de la chose et la supprime ; mais elle est en même temps indépendante pour lui, il ne peut donc par son acte de nier venir à bout de la chose et l'anéantir ; l'esclave la transforme donc seulement par son travail. Inversement, par cette médiation, le rapport immédiat devient pour le maître la pure négation de cette même chose ou la jouissance ; ce qui n'est pas exécuté par le désir est exécuté par la jouissance du maître ; en finir avec la chose : l'assouvissement dans la jouissance. Cela n'est pas exécuté par le désir à cause de l'indépendance de la chose ; mais le maître, qui a interposé l'esclave entre la chose et lui, se relie ainsi seulement à la dépendance de la chose, et purement en jouit. Il abandonne le côté de l'indépendance de la chose à l'esclave, qui l'élabore. »

**Hegel, Propédeutique philosophique**

« En face de l'autre, chacun est absolument pour lui-même et singulier, et il exige, en outre, d'être tel pour l'autre et d'être tenu pour tel par l'autre, d'avoir dans l'autre intuition de sa propre liberté comme liberté d'un étant-en-soi, -c'est-à-dire d'être *reconnu* par l'autre.

Pour se faire valoir et être reconnue comme *libre*, il faut que la conscience de soi se représente pour une autre comme *libérée de la réalité naturelle présente*. Ce moment n'est pas moins nécessaire que celui qui correspond à la liberté de la conscience de soi en elle-même. L'égalité absolue du Je par rapport à lui-même n'est pas une égalité essentiellement immédiate, mais une égalité qui se constitue en supprimant l'immédiateté sensible et qui, de la sorte, s'impose aussi à un autre Je comme libre et indépendante du sensible. Ainsi la conscience de soi se révèle conforme à son concept et, puisqu'elle donne réalité au Je, il est impossible qu'elle ne soit pas reconnue.

Mais l'*autonomie* est moins la liberté qui sort de la présence sensible immédiate et qui se détache d'elle que, bien plutôt, la liberté au sein de cette présence. Ce moment est aussi nécessaire que l'autre, mais ils ne sont pas d'égale valeur. Par suite de l'inégalité qui tient à ce que, pour l'une des deux consciences de soi, la liberté a plus de valeur que la réalité sensible présente, tandis que, pour l'autre, cette présence assume, au regard de la liberté, valeur de réalité essentielle, c'est alors que s'établit entre elles, avec l'obligation réciproque d'être reconnues dans la réalité effective et déterminée, la relation *maîtrise-servitude*, ou, absolument parlant, *service-obéissance*, dans la mesure où cette différence d'autonomie est donnée par le rapport naturel immédiat.

Puisqu'il est nécessaire que chacune des deux consciences de soi, qui s'opposent l'une à l'autre, s'efforce de se manifester et de s'affirmer, devant l'autre et pour l'autre, comme un être-pour-soi absolu, par la même celle qui a *préféré la vie à la liberté*, et qui se révèle impuissante à faire, par elle-même et pour assurer son indépendance, abstraction de sa réalité sensible présente, entre ainsi dans le rapport de *servitude*. »

**Hegel, La Phénoménologie de l'Esprit**

« Il semblait que, dans et par le travail, l'Esclave est asservi à la Nature, à la chose, à la « matière première », tandis que le Maître, qui se contente de consommer la chose préparée par l'Esclave et d'en jouir, est parfaitement libre vis-à-vis d'elle. Mais en fait il n'en est rien. Certes, le Désir du Maître s'est réservé le pur acte-de-nier l'objet en le consommant, et il s'est réservé - par cela même - le sentiment de-soi-et-de-sa-dignité non mélangé éprouvé dans la jouissance. Mais pour la même raison cette satisfaction n'est elle-même qu'un évanouissement ; car il lui manque l'aspect objectif-ou-chosiste, c'est-à-dire le maintien-stable. Le Maître, qui ne travaille pas, ne produit rien de stable en dehors de soi. Il détruit seulement les produits du travail de l'Esclave. Sa jouissance et sa satisfaction restent ainsi purement subjectives : elles n'intéressent que lui et ne peuvent donc être reconnues que par lui ; elles n'ont pas de « vérité », de réalité objective révélée à tous. Aussi, cette « consommation », cette jouissance oisive de Maître, qui résulte de la satisfaction « immédiate » du désir, peut tout au plus procurer quelque plaisir à l'homme ; elle ne peut jamais lui donner la satisfaction complète et définitive. Le travail est par contre un Désir

refoulié, un évanouissement arrêté ; ou en d'autres termes, il forme et éduque. Le travail trans- forme le Monde et civilise, éduque l'Homme. L'homme qui veut - ou doit - travailler, doit refouler son instinct qui le pousse à « consommer » « immédiatement » l'objet « brut ».

#### Alexandre Kojève, Introduction à la lecture de Hegel

« Et l'esclave ne peut travailler pour le Maître, c'est-à-dire pour un autre que lui, qu'en refoulant ses propres désirs. Il se transcende donc en travaillant ; ou si l'on préfère, il s'éduque, il « cultive », il « sublime » ses instincts en les refoulant. D'autre part, il ne détruit pas la chose telle qu'elle est donnée. Il diffère la destruction de la chose en la trans-formant d'abord par le travail ; il la prépare pour la consommation ; c'est-à-dire il la « forme ». Dans le travail, il transforme les choses et se transforme en même temps lui-même : il forme les choses et le monde en se transformant, en s'éduquant soi-même ; et il s'éduque, il se forme, en transformant des choses et le Monde. »

#### Alexandre Kojève, Introduction à la lecture de Hegel

« Le Maître force l'Esclave à travailler. Et en travaillant, l'Esclave devient maître de la Nature. Or, il n'est devenu l'Esclave du Maître que parce que = au prime abord = il était esclave de la Nature, en se solidarissant avec elle et en se subordonnant à ses lois par l'acceptation de l'instinct de conservation. En devenant par le travail maître de la Nature, l'Esclave se libère donc de sa propre nature, de son propre instinct qui le liait à la Nature et qui faisait de lui l'Esclave du Maître. En libérant l'Esclave de la Nature, le travail le libère donc aussi de lui-même, de sa nature d'Esclave : il le libère du Maître. Dans le Monde naturel, donné, brut, l'Esclave est esclave du Maître. Dans le Monde technique, transformé par son travail, il règne = ou, du moins, règnera un jour = en Maître absolu. Et cette Maîtrise qui naît du travail, de la transformation progressive du Monde donné et de l'homme donné dans ce Monde, sera tout autre chose que la Maîtrise "immédiate" du Maître. L'avenir et l'Histoire appartiennent donc non pas au Maître guerrier, qui ou bien meurt ou bien se maintient indéfiniment dans l'identité avec soi-même, mais à l'Esclave travailleur. Celui-ci, en transformant le Monde donné par son travail, transcende le donné et ce qui est déterminé en lui-même par ce donné ; il se dépasse donc, en dépassant aussi le Maître qui est lié au donné qu'il laisse = ne travaillant pas = intact. Si l'angoisse de la mort incarnée pour l'Esclave dans la personne du Maître guerrier est la condition *sine qua non* du progrès historique, c'est uniquement le travail de l'Esclave qui le réalise et le parfait. [...]

Le travail transforme le Monde et civilise, éduque l'Homme. L'homme qui veut - ou doit - travailler, doit refouler son instinct qui le pousse à "consommer" immédiatement l'objet "brut". Et l'Esclave ne peut travailler pour le Maître, c'est-à-dire pour un autre que lui, qu'en refoulant ses propres désirs. Il se transcende donc en travaillant ; ou si l'on préfère, il s'éduque, il "cultive", il "sublime" ses instincts en les refoulant. [...] Il transforme les choses et se transforme en même temps lui-même : il forme les choses et le Monde en se transformant, en s'éduquant soi-même ; et il s'éduque, il se forme, en transformant des choses et le Monde. »

« La Maîtrise naît de la Lutte à mort pour la « reconnaissance » (anerkennen). Les deux adversaires se posent un but essentiellement humain, non animal, non biologique : celui d'être « reconnus » dans leur réalité ou dignité humaine. Mais le futur Maître soutient l'épreuve de la Lutte et du Risque, tandis que le futur Esclave n'arrive pas à maîtriser sa crainte (animale de la mort). Il cède donc, se reconnaît vaincu, reconnaît la supériorité du vainqueur et se soumet à lui comme l'Esclave à son Maître. Et c'est ainsi que naît l'Autorité absolue du Maître dans ses rapports avec son Esclave.

Donc : le Maître surmonte l'*animal* qui est en lui (et qui se manifeste par l'instinct de conservation) et le subordonne à ce qu'il y a de spécifiquement *humain* en lui (cet élément humain se manifestant par le désir de « reconnaissance », par la « vanité » qui est dénuée de toute valeur « biologique », vitale). L'Esclave, par contre, subordonne l'humain au naturel, animal. On peut dire, par conséquent, que l'Autorité du Maître sur l'Esclave est analogue à l'Autorité de l'homme sur la bête et la Nature en général, avec cette différence que [...] l'« animal » [l'esclave] est conscient de son infériorité et l'accepte *librement*. C'est précisément pourquoi il y a là l'Autorité : l'Esclave renonce consciemment et volontairement à sa possibilité de réagir contre l'action du

**Maître ; il le fait parce qu'il sait que cette réaction comporte le risque de sa vie et qu'il ne veut pas accepter ce risque. »**

#### IV HISTOIRE ET VIOLENCE

A- Hegel, La Raison dans l'Histoire

**« Ces grands hommes semblent obéir uniquement à leur passion, à leur caprice. Mais ce qu'ils veulent est l'universel. [...] C'est la psychologie des maîtres d'école qui sépare ces deux aspects. Ayant réduit la passion à une manie, elle rend suspecte la morale de ces hommes ; ensuite, elle tient les conséquences de leurs actes pour leurs vrais motifs et leurs actes mêmes pour des moyens au service de ces buts : leurs actions s'expliquent par la manie des grandeurs ou la manie des conquêtes. Ainsi par exemple l'aspiration d'Alexandre est réduite à la manie de conquête, donc à quelque chose de subjectif qui n'est pas le Bien. Cette réflexion dite psychologique explique par le fond du cœur toutes les actions et leur donne une forme subjective. De ce point de vue, les protagonistes de l'histoire auraient tout fait, poussés par une passion grande ou petite ou par une manie, et ne méritent donc pas d'être considérés comme des hommes moraux. Alexandre de Macédoine a conquis une partie de la Grèce, puis l'Asie ; il a donc été un obsédé de conquêtes. Il a agi par manie de conquêtes, par manie de gloire, et la preuve en est qu'il s'est couvert de gloire. Quel maître d'école n'a pas démontré d'avance qu'Alexandre le Grand, Jules César et les hommes de la même espèce ont tous été poussés par de telles passions et que, par conséquent, ils ont été des hommes immoraux ? D'où il suit aussitôt que lui, le maître d'école, vaut mieux que ces gens-là, car il n'a pas de ces passions et en donne comme preuve qu'il n'a pas conquis l'Asie, ni vaincu Darius et Porus, mais qu'il est un homme qui vit bien et a laissé également les autres vivre. »**

« Le plus noble et le plus beau nous fut arraché par l'histoire : les passions humaines l'ont ruiné. Tout semble voué à la disparition, rien ne demeure. Tous les voyageurs ont éprouvé cette mélancolie. Qui a vu les ruines de Carthage, de Palmyre, Persépolis, Rome sans réfléchir sur la caducité des empires et des hommes, sans porter le deuil de cette vie passée puissante et riche ? Ce n'est pas, comme devant la tombe des êtres qui nous furent chers, un deuil qui s'attarde aux pertes personnelles et à la caducité des fins particulières : c'est le deuil désintéressé de la ruine d'une vie humaine brillante et civilisée.

Cependant à cette catégorie du changement se rattache aussitôt à un autre aspect : de la mort renaît une vie nouvelle. [...] Ainsi l'Esprit affirme-t-il ses forces dans toutes les directions. Nous apprenons quelles sont celles-ci par la multiplicité des productions et des créations de l'Esprit. Dans la jouissance de son activité il n'a affaire qu'à lui-même. Il est vrai que lié aux conditions naturelles intérieures et extérieures, il y rencontre non seulement des obstacles et de la résistance, mais voit souvent ses efforts échouer. Il est alors déchu dans sa mission en tant qu'être spirituel dont la fin est sa propre activité et non son œuvre, et cependant il montre encore qu'il a été capable d'une telle activité.

Après ces troublantes considérations, on se demande quelle est la fin de toutes ces réalités individuelles. Elles ne s'épuisent pas dans leurs buts particuliers. Tout doit contribuer à une œuvre. A la base de cet immense sacrifice de l'Esprit doit se trouver une fin ultime. La question est de savoir si, sous le tumulte qui règne à la surface, ne s'accomplit pas une œuvre silencieuse et secrète dans laquelle sera conservée toute la force des phénomènes. Ce qui nous gêne, c'est la grande variété, le contraste de ce contenu. Nous voyons des choses opposées être vénérées comme sacrées et prétendre représenter l'intérêt de l'époque et des peuples. Ainsi naît le besoin de trouver dans l'Idée la justification d'un tel déclin. Cette considération nous conduit à la troisième catégorie, à la recherche d'une fin en soi et pour soi ultime. C'est la catégorie de la Raison elle-même, elle existe dans la conscience comme foi en la toute-puissance de la Raison sur le monde. La preuve sera fournie par l'étude de l'histoire elle-même. Car celle-ci n'est que l'image et l'acte de la Raison ».



## B- Marx, Le Manifeste du parti communiste

« L'Histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot : oppresseurs et opprimés, se sont trouvés en constante opposition; ils ont mené une lutte sans répit, tantôt déguisée, tantôt ouverte, qui chaque fois finissait soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la ruine des diverses classes en lutte.

Aux époques historiques anciennes, nous trouvons presque partout une organisation complète de la société en classes distinctes, une hiérarchie variée de positions sociales. Dans la Rome antique, nous avons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves ; au Moyen Âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs ; et, dans presque chacune de ces classes, de nouvelles divisions hiérarchiques.

La société bourgeoise moderne, qui est issue des ruines de la société féodale, n'a pas surmonté les vieux antagonismes de classes. Elle a mis en place des classes nouvelles, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

Toutefois, notre époque = l'époque de la bourgeoisie = se distingue des autres par un trait particulier : elle a simplifié les antagonismes de classes. De plus en plus, la société se divise en deux grands camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat.

## V- VIOLENCE ET POLITIQUE

### A- Rousseau, L'origine de l'inégalité parmi les hommes (2ème Discours seconde partie)

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. Mais il y a grande apparence, qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain. Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. »

### B- Rousseau, Du contrat social

« L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? Je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérais que la force, et l'effet qui en dérive, je dirais : « Tant qu'un Peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux ; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. » Mais l'ordre social est un droit sacré, qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. Avant d'en venir-là je dois établir ce que je viens d'avancer. [...]

La plus ancienne de toutes les sociétés et la seule naturelle est celle de la famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis ce n'est plus naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même, et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à se conserver devient par-là son propre maître.

La famille est donc si l'on veut le premier modèle des sociétés politiques ; le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants, et tous étant nés égaux et libres n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que dans la famille l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend, et que dans l'État le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples. »

« Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot ? La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir ?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable ; car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et, puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire : Cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu ; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin ? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par force donner la bourse, mais quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner ? Car, enfin, le pistolet qu'il tient est une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours. »

### C- Hobbes, Léviathan.

« Si deux hommes désirent la même chose alors qu'il n'est pas possible qu'ils en jouissent tous les deux, ils deviennent ennemis: et dans leur poursuite de cette fin (qui est, principalement, leur propre conservation, mais parfois seulement leur agrément), chacun s'efforce de détruire ou de dominer l'autre. Et de là vient que, là où l'agresseur n'a rien de plus à craindre que la puissance individuelle d'un autre homme, on peut s'attendre avec vraisemblance, si quelqu'un plante, sème, bâtit, ou occupe un emplacement commode, à ce que d'autres arrivent tout équipés, ayant uni leurs forces, pour le déposséder et lui enlever non seulement le fruit de son travail, mais aussi la vie ou la liberté. Et l'agresseur à son tour court le même risque à l'égard d'un nouvel agresseur. Du fait de cette défiance de l'un à l'égard de l'autre, il n'existe pour nul homme aucun moyen de se garantir qui soit aussi raisonnable que le fait de prendre les devants, autrement dit, de se rendre maître, par la violence ou par la ruse, de la personne de tous les hommes pour lesquels cela est possible, jusqu'à ce qu'il n'aperçoive plus d'autre puissance assez forte pour le mettre en danger. Il n'y a rien là de plus que n'en exige la conservation de soi-même, et en général on estime cela permis. [...]

Il apparaît clairement par là qu'aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun

qui les tiennent tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun ».

#### D- Nicolas Machiavel, le Prince

« Combien il est louable, pour un prince, de garder sa foi et de vivre avec intégrité et non avec ruse, chacun l'entend ; néanmoins, on voit par expérience, de notre temps, que ces princes ont fait de grandes choses qui n'ont pas tenu compte de leur foi et qui ont su, par la ruse, circonvenir les esprits des hommes; et à la fin ils l'ont emporté sur ceux qui se sont fondés sur la loyauté. Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre : l'une par les lois, l'autre par la force. La première est le propre de l'homme, la seconde des bêtes. Mais comme souvent, la première ne suffit pas, il faut recourir à la seconde : de ce fait, il est nécessaire à un prince de bien savoir user de la bête et de l'homme. Ce point a été enseigné à mots couverts aux princes par les auteurs anciens, lesquels écrivent comment Achille et beaucoup d'autres princes furent donnés à élever au centaure Chiron, afin qu'ils fussent ses disciples. Cela- avoir un précepteur mi-homme, mi-bête-ne veut rien dire d'autre, si ce n'est qu'un prince doit savoir user de l'une et de l'autre nature ; et l'une sans l'autre n'est pas durable.

Puisqu'il est donc nécessaire qu'un prince sache bien user de la bête, il doit, parmi celles-ci, prendre le renard et le lion, car le lion ne sait pas se défendre des rets et le renard ne sait pas se défendre des loups : ceux qui se contentent de faire les lions ne s'y entendent pas. De ce fait, un seigneur prudent ne peut, ni ne doit, observer sa foi s'il lui est nuisible de l'observer et si sont éteintes les raisons qui la lui firent promettre. Et si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon : mais parce qu'ils sont méchants et qu'ils ne l'observeraient pas à ton égard, toi etiam [toi non plus] tu n'as pas à l'observer avec eux ; et jamais à un prince, ne manquèrent des raisons légitimes de colorer son inobservation. De cela on pourrait donner d'innombrables exemples modernes et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues sans valeur et vaines par l'infidélité des princes ; et celui qui a le mieux su user du renard, a le mieux réussi. Mais cette nature, il est nécessaire de savoir bien la colorer et d'être grand simulateur et dissimulateur ; et les hommes sont si simples, et ils obéissent tant aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper. »

#### E- Machiavel, L'art de la guerre

« Jamais la guerre n'a été mon métier ; mon métier à moi est de gouverner mes sujets et de les défendre ; pour cela, je dois aimer la paix et savoir faire la guerre ; les récompenses et l'estime de mon roi ne sont pas tant le prix de mes talents militaires que des conseils qu'il veut bien recevoir de moi pendant la paix. Tout roi sage et qui veut gouverner avec prudence ne doit vouloir auprès de lui que des hommes de cette espèce. Il est aussi dangereux pour lui que ceux qui l'environnent soient trop amis de la paix que trop amis de la guerre. »

### VI VIOLENCE ET TOTALITARISME

#### Hannah Arendt, Le système totalitaire

« Il est dans la nature même des régimes totalitaires de revendiquer un pouvoir illimité. Un tel pouvoir ne peut être assuré que si tous les hommes littéralement, sans exception aucune, sont dominés de façon sûre dans chaque aspect de leur vie. Dans le domaine des affaires étrangères, les nouveaux territoires neutres ne doivent jamais cesser d'être soumis, tandis qu'à l'intérieur, des groupements humains toujours nouveaux doivent être domptés par l'expansion des camps de concentration ou, quand les circonstances l'exigent, être liquidés pour faire place à d'autres. Le problème de l'opposition est sans importance, tant dans les affaires étrangères qu'intérieures. Toute neutralité, toute amitié même, dès lors qu'elle est spontanément offerte, est, du point de vue de la domination totalitaire, aussi dangereuse que l'hostilité déclarée : car la spontanéité en tant que telle, avec son caractère difficile à apprécier, est précisément le plus grand de tous les obstacles à l'exercice d'une domination totale sur l'homme. Aux communistes des pays non communistes qui se réfugièrent ou furent appelés à Moscou, une amère expérience apprit qu'ils constituaient une menace pour l'Union soviétique. Les communistes convaincus sont

en ce sens, qui est le seul à avoir quelque réalité aujourd'hui, aussi ridicules et aussi menaçants aux yeux du régime russe que les nazis convaincus de la faction Röhm l'étaient par exemple aux yeux des nazis.

Ce qui rend si ridicules et si dangereuses toute conviction et toute opinion dans la situation totalitaire, c'est que les régimes totalitaires tirent leur plus grande fierté du fait qu'ils n'en ont pas besoin, non plus que d'aucune forme de soutien humain. Les hommes, dans la mesure où ils sont plus que la réaction animale et que l'accomplissement de fonctions, sont entièrement superflus pour les régimes totalitaires. Le totalitarisme ne tend pas vers un règne despotique sur les hommes, mais vers un système dans lequel les hommes sont superflus. Le pouvoir total ne peut être achevé et préservé que dans un monde de réflexes conditionnés, de marionnettes ne présentant pas la moindre trace de spontanéité. Justement parce qu'il possède en lui tant de ressources, l'homme ne peut être pleinement dominé qu'à condition de devenir un spécimen de l'espèce animale homme.

[...] le totalitarisme diffère par essence des autres formes d'oppression politique que nous connaissons, comme le despotisme, la tyrannie et la dictature. Partout où celui-ci s'est hissé au pouvoir, il a engendré des institutions politiques entièrement nouvelles, il a détruit toutes les traditions sociales, juridiques et politiques du pays. Peu importent la tradition spécifiquement nationale ou la source spirituelle particulière de son idéologie : le régime totalitaire transforme toujours les classes en masses, substitue au système des partis, non pas des dictatures à parti unique, mais un mouvement de masse, déplace le centre du pouvoir de l'armée à la police, et met en oeuvre une politique étrangère visant ouvertement à la domination du monde. Les régimes totalitaires actuels sont nés des systèmes à parti unique ; chaque fois que ces derniers sont devenus vraiment totalitaires, ils se sont mis à agir selon un système de valeurs si radicalement différent de tous les autres qu'aucune de nos catégories utilitaires, que ce soient celles de la tradition, de la justice, de la morale, ou celles du sens commun, ne nous est plus d'aucun secours pour nous accorder à leur ligne d'action, pour la juger ou pour la prédire. »

## VII' VIOLENCE ET PHILOSOPHIE

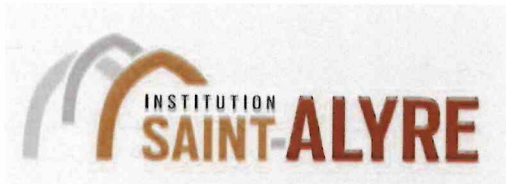
Platon, République +Théétète (violence et relativisme)

Descartes, Discours de la méthode (partie 6) (violence et maîtrise de la nature)

Heidegger, La question de la technique

J Dériida, L'écriture et la différence (la violence du même !)

« Le philosophe se reconnaît à ce qu'il a inséparablement le goût de l'évidence et le sens de l'ambiguïté. Le philosophe est l'homme qui s'éveille et qui parle, et l'homme contient silencieusement les paradoxes de la philosophie, parce que, pour être tout à fait homme, il faut être un peu plus et un peu moins homme. Ce qui fait le philosophe, c'est le mouvement qui reconduit sans cesse du savoir à l'ignorance, de l'ignorance au savoir, et une sorte de repos dans ce mouvement. » Maurice Merleau-Ponty, Eloge de la philosophie 😊



**AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOS ET/OU DE VIDEOS**  
**COLLEGE - LYCEES**  
**Année scolaire 2023-2024**

BO N°24 du 12 juin 2003

*Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code Civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.*

*Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue des élèves doit être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.*

*L'Institution Saint-Alyre garantit n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.*

Je (nous) soussigné(s) \_\_\_\_\_ père, mère, autre  
représentant légal de \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_  
scolarisé(e) pour la présente année scolaire en classe de \_\_\_\_\_

**Déclare (rons) autoriser l'établissement scolaire SAINT-ALYRE**

- **A photographier et/ou filmer** sans contrepartie financière mon enfant mineur.
- **A utiliser** sans contrepartie financière l'image de mon enfant susmentionné à des fins exclusivement documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire.
- **A diffuser** sans contrepartie financière l'image de mon enfant susmentionné à des fins exclusivement documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire sur tous supports numériques : site de l'institution Saint-Alyre ([www.saint-alyre.net](http://www.saint-alyre.net)) Facebook (Institution Saint-Alyre) – YouTube (Institution SAINT ALYRE) éventuellement le site de l'enseignement catholique : [choisir-mon-ecole63.fr](http://choisir-mon-ecole63.fr) ou autres supports CD - DVD – papiers – projection.

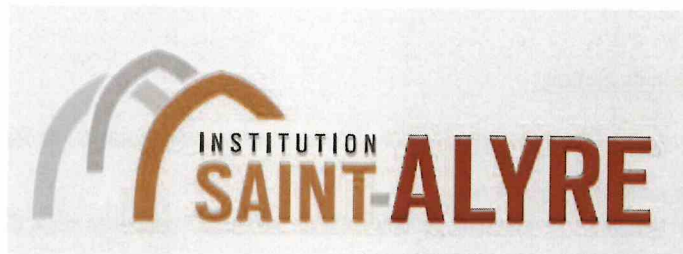
*Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élève nommé ci-dessus est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait disposer du droit de retrait des données si vous le jugez utile.*

**Déclare (rons) refuser l'utilisation des photos ou vidéos de mon enfant**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »





*Etablissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'Etat*

CONVENTION DE SCOLARISATION COLLEGE - LYCEES

Entre : **exemplaire à retourner avec signature**

L'Institution Saint Alyre , 20,rue Ste George - 63037 CLERMONT-FERRAND cedex1

Et Monsieur et/ou Madame .....

Demeurant .....

Représentant(s) légal(aux), de l'enfant .....

Désignés ci-dessous - le(s) parent(s)

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 - Objet :**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant ..... sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'établissement catholique **Institution Saint Alyre** ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

**Article 2 - Obligations de l'établissement :**

L'**Institution Saint Alyre** s'engage à scolariser l'enfant ..... en classe de ..... pour l'année scolaire 20\_\_-20\_\_.

L'établissement s'engage également à assurer une prestation de pension ou demi-pension, selon les choix définis par les parents. L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents.

**Article 3 - Obligations des parents :**

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant ..... En classe de ..... à l'**Institution Saint Alyre** pour l'année scolaire 20\_\_-20\_\_.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'**Institution Saint Alyre** et s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention.

**Article 4 - Coût de la scolarisation :**

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les prestations para scolaires diverses et les adhésions volontaires aux associations tiers (APEL, UGSEL), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier. Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées à la restitution des livres et des contributions familiales.

**Article 5 - Assurance scolaire :**

L'institution Saint-Alyre a souscrit un contrat collectif qui couvre l'ensemble de ses élèves. Cette assurance scolaire est une protection individuelle accident qui protège les élèves en cas d'accident, à l'école, sur le trajet école-domicile, mais également lors des activités extra-scolaires.

Contrairement aux idées reçues, l'assurance multirisque habitation, par sa garantie responsabilité civile, n'est pas suffisante pour couvrir votre enfant. Elle intervient lorsque votre enfant cause des dommages à autrui, jamais lorsqu'il est victime d'un accident.

L'assurance scolaire ne fait donc pas double emploi avec votre assurance habitation.

**Article 6 - Dégradation du matériel :**

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

**Article 7 - Durée et résiliation du contrat :**

Cette convention est établie, pour la présente année scolaire. Elle sera renouvelée à l'occasion de chaque rentrée scolaire.

**7-1 Résiliation en cours d'année scolaire :**

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, tout mois commencé est dû. Les frais de dossier restent acquis dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement

**7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire :**

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 20 juin.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de l'acompte versé.

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 20 juin) pour informer les parents d'un éventuel refus de réinscription de leur enfant pour des causes, bien entendu, réelles et sérieuses, telles que indiscipline régulièrement constatée et avérée, incorrection, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève.

**Article 8 - Droit d'accès aux informations recueillies :**

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves « APEL » de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique).

Sauf opposition du(des) parent(s) une photo « d'identité » numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

**Article 9 - Arbitrage :**

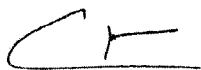
Pour toute divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle de l'établissement (directeur diocésain ou représentant de la congrégation).

A.....

Le .....

Signature du directeur,

Signature du(des) parent(s)



**exemplaire à retourner avec signature**





# FICHE MÉDICALE 2023/2024

Fiche à remplir par les parents

Attention cette 1ère page (recto) fait office de Fiche d'Urgence et est donc un document NON CONFIDENTIEL, une copie sera stockée dans les bureaux des directeurs adjoints pour des questions de pratique en cas d'accident.

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Classe : ..... Mon enfant sera: Interne - Demi-pensionnaire - Externe  
Adresse : .....

Parents ou responsables

<b>Père</b> (ou tuteur)	<b>Mère</b> (ou tutrice)
Nom – Prénom .....	Nom – Prénom .....
Adresse (si différente).....	Adresse (si différente) .....
.....	.....
Profession : .....	Profession : .....
Tél domicile : .....	Tél domicile : .....
Tél professionnel .....	Tél professionnel .....
Portable : .....	Portable : .....

**Autre personne** à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)  
.....  
.....

**En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.  
La famille est immédiatement avertie par nos soins.  
ATTENTION : Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.**

NOM, téléphone et adresse du médecin traitant : .....  
Date du dernier Vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) : .....

**Informations importantes concernant la santé de votre enfant (rappel : cette page n'est pas confidentielle):**

**Antécédents médicaux, chirurgicaux, autres :**  
.....  
.....

**Allergies (générales, alimentaires, médicamenteuses) :**  
.....  
.....

**Traitements suivis actuellement :**  
.....  
.....

**MEDICAMENTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :**

Si votre enfant doit prendre un traitement lorsqu'il est à Saint Alyre les médicaments et un double de la prescription médicale doivent être déposés à l'infirmerie. En cas d'urgence il est important d'avoir connaissance de ces éléments ! Pensez à nous avertir de tout changement en cours d'année scolaire.

NOM : ..... Prénom : .....

**Informations médicales que vous souhaitez confidentielles** (*n'hésitez pas à rajouter une feuille si vous avez besoin de plus de place*) :

.....  
 .....

**Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance des infirmières (événements familiaux, sociaux, autres... Consultation spécialisée en cours : psychologue, orthophoniste, etc) :**

.....  
 .....

• **TRES IMPORTANT :**

Si votre enfant est atteint de **troubles de la santé évoluant sur une longue période** (sans reconnaissance du handicap) : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ... **vous êtes invités à prendre contact avec la directrice de l'école pour les maternelles/primaires ou les directeurs adjoints pour les collégiens/lycéens pour la mise en place d'un PAI= Protocole d'Accueil Individualisé.** Ce document -qui devra être rempli par votre médecin traitant ou spécialiste- a pour but de faciliter l'accueil de votre enfant en prenant en compte sa situation médicale (traitements ou soins particuliers, protocole d'intervention en cas d'urgence, ...). Il sera diffusé aux directeurs adjoints et adultes susceptibles d'être en contact avec votre enfant, dans le respect du secret médical puisqu'aucun diagnostic ne doit être mentionné. (*BOEN n° 34 du 18.09.2003*)

**Si votre enfant avait déjà un PAI l'an passé merci de remplir et signer l'encadré ci-dessous :**

Je soussigné(e).....  
 Père, mère, tuteur de l'élève : ..... Classe : .....

Déclare que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) de mon enfant est :

- à modifier : merci de préciser et de bien reprendre contact avec le service infirmerie:  
 .....
- à renouveler sans modification (merci de joindre l'ordonnance de l'année en cours et de toujours vous assurer que nous avons des médicaments non périmés)
- à annuler

**Date et signature :**

• **Mon enfant bénéficiait d'un PAP l'an dernier : OUI NON**

**Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** concerne les élèves atteints de **troubles des apprentissages évoluant sur une longue période**, sans reconnaissance du handicap (par ex : troubles spécifiques du langage : dyslexie, dysphasie, dyspraxie). C'est un document qui se construit avec le médecin traitant et des bilans paramédicaux en fonction des troubles de l'enfant (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc) (*BO n°5 du 29 Janvier 2015*)

➤ Si vous pensez que votre enfant a besoin de la mise en place de ce dispositif d'accompagnement **merci de prendre contact avec le directeur concerné** : primaire, collège, lycée général ou technologique.

• **Mon enfant bénéficiait d'un PPS l'an dernier : OUI NON**

**Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** est un dispositif **relevant de la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées), ce n'est donc pas l'établissement qui peut le mettre en place, il s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).

Fait à : ..... Le : .....

**Signatures des parents :**